



FORMATION SST

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL



Durée totale de la formation : 14h

Objectifs de la formation

À l'issue d'une formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s). Il doit également être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Prérequis

Aucun. Cependant pour valider la formation la personne doit réaliser l'ensemble des gestes.

Public

Tout public. Tout salarié.

EFFECTIF

4 participants

minimum

10 participants

maximum



Évaluation

Cas concret (mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur) et questions (portant sur la connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention). À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat valable 2 ans.

N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

SI GROUPE
S'former, pour mieux Protéger!

**GROUPE
VALTO**

Modalités d'animation

- Apports de connaissances.
- Échanges interactifs avec les apprenants.
- Mises en situation pédagogiques.
- Étude de cas pratiques.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les principaux moyens pédagogiques utilisés durant la formation SST sont :

- Plan d'intervention + pictogrammes ;
- Plan d'actions prévention + pictogrammes ;
- Matériels de simulation et d'apprentissage obligatoires :
- 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) : Mannequin RCP adulte, Mannequin RCP enfant, Mannequin RCP nourrisson
- Divers matériels pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et consommables
- L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085) doit obligatoirement être remis aux participants à l'issue de la formation initiale.
- Cette formation est animée par un formateur SST certifié et à jour de ses compétences.

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE DANS LES AGENCES SUIVANTES :

- **En Île-de-France** : Paris 14e arrondissement, Evry en Essonne.
- **En Bretagne** : Rennes.
- **Dans le Grand-Est** : Mulhouse et Strasbourg.

Accessibilité handicap : la formation est adaptable selon les besoins spécifiques du stagiaire. Contactez notre référent handicap pour un accompagnement adapté.

N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

SI GROUPE
Se former, pour mieux Protéger !

GROUPE
VALTO

Contenu de la formation

Pour obtenir le certificat de formation SST, il faut :

Avoir suivi les 14h de cours de formation SST, et avoir passé l'examen avec succès. La formation SST comporte 2 domaines de compétences : Intervenir face à une situation d'accident du travail et Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise, regroupant les compétences qui sont décrites ci-dessous :

01

SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST.
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

02

PROTÉGER DE FAÇON ADAPTÉE

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

03

EXAMINER LA VICTIME

Face à une situation d'accident du travail, le titulaire de la formation SST doit être capable de :

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.
- Reconnaître les autres signes affectant la victime.
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

04

GARANTIR UNE ALERTE FAVORISANT L'ARRIVÉE DE SECOURS ADAPTÉS AU PLUS PRÈS DE LA VICTIME

- Définir les différents éléments du message d'alerte.
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

05

SECOURIR LA VICTIME DE MANIÈRE APPROPRIÉE

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer.
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques.
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

06

SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise.
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

07

CARACTÉRISER DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

08

PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS PAR DES ACTIONS DE PRÉVENTION

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement.
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.



N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215



GROUPE
VALTO